

Voici ce que disent [Louis GILLE](#), [Alphonse OOMS](#) et [Paul DELANDSHEERE](#) dans ***Cinquante mois d'occupation allemande*** (Volume 4 : 1918) du

MARDI 15 OCTOBRE 1918

La capitale vit dans un tourbillon de nouvelles, d'événements dont, à la fin du jour, elle reste étourdie. Quelles heures ! et comme on s'en souviendra ! Le charroi, sur les routes qui, de l'ouest, convergent vers ici, est indescriptible. Pêle-mêle, ce sont de lourds autos de guerre, par centaines, des camions, des troupes et, dans la poussière que soulèvent ces milliers d'hommes et d'attelages, s'avancent aussi de nouvelles armées de réfugiés, hommes, femmes, enfants, vieillards, le plus grand nombre à pied, et poussant sur des brouettes le peu qu'ils ont pu emporter de là-bas. Pour achever l'impression ainsi donnée du spectacle de l'effondrement de la plus formidable puissance militaire, l'air vibre plus fort ce matin sous l'action du victorieux canon de Flandre. Dans cette débâcle, on voit encore, çà et là, une charrette de la « *Kommandantur* » arrêtée devant quelque immeuble pour la réquisition des cuivres. Et l'effet est lamentable pour l'Empire : celui-ci finit sous nos yeux dans la saisie d'un dernier robinet et d'un dernier tirant de sonnette ...

Mais l'aube de la Victoire est là pour nous : on

le voit de plus en plus à mille détails : des tapissiers passent, portant à domicile, des hampes de drapeaux ; de braves bourgeois, juchés sur des escabeaux à leurs balcons, repeignent et redorent leurs hampes veuves, depuis cinquante mois, de nos trois couleurs ; ceux qui n'avaient pas de drapeaux en confectionnent avec des bandes de toile qu'ils coupent dans leurs draps de lit et qu'ils font teindre en hâte ; chez les plus pauvres, on en confectionne comme on peut, avec des hardes, avec des morceaux d'échantillons, avec tout. C'est la question du jour : le drapeau !

Alors que le canon tonne dans le lointain avec plus de force que jamais, l'oeuvre de reconstitution nationale se poursuit sans que l'on perde une heure. M. Michel Levie qui, pendant toute la durée



Michel Levie, ancien Ministre.
Président du Conseil d'administration
de la Société Nationale des Chemins de fer Vicinaux.
Membre du Comité National.

de l'occupation, a rempli ici le rôle occulte de représentant du gouvernement belge, me dit ce matin :

- *Dès le 7 octobre, j'ai réuni quelques personnalités dont le concours est indispensable pour assurer le maintien de l'ordre après le départ des Allemands : les procureurs généraux Terlinden et Jottrand ; M. Holvoet, procureur du Roi ; M. de Rode, secrétaire général du département de la Justice ; le gouverneur du Brabant, M. Beco ; ainsi que les échevins Steens et Max Hallet ont répondu à mon invitation, et nous avons arrêté de commun accord les mesures à prendre dès que cessera à Bruxelles le régime d'occupation. La ville de Bruxelles et les faubourgs reconstitueront leurs gardes bourgeoises et nous donnerons à tous les juges des pouvoirs de juges d'instruction. Dans chaque quartier, nous nommerons un juge, un substitut et un avocat chargé de remplir l'office de greffier. La justice pourra ainsi fonctionner immédiatement.*

J'ai convoqué le lendemain chez moi les secrétaires-généraux des divers départements ministériels pour préparer avec eux la reprise des services de l'Etat. Il a été entendu que l'accès des locaux ministériels sera interdit aux activistes et à tous ceux qui se sont mis au service de l'ennemi, jusqu'au jour où le gouvernement sera en mesure

de statuer sur leur sort.

Enfin, samedi dernier, j'ai eu une entrevue avec les gouverneurs de province ou leurs remplaçants. Je les ai, ensuite, reçus à ma table. Le cardinal Mercier et le marquis de Villalobar, que j'avais priés de se joindre à nous, m'ont fait l'honneur d'accepter mon invitation. J'avais, comme beaucoup de mes compatriotes, gardé deux dernières bouteilles de champagne pour les boire le jour où notre pays serait délivré. Je les ai sacrifiées. Au dessert, j'ai levé mon verre en l'honneur de la Belgique. Mais je n'ai pu dire un mot ; l'émotion m'étranglait, mes yeux s'humectaient et autour de moi, aussi, mes convives pleuraient. Monseigneur Mercier m'a dit, en nous quittant, qu'il venait de vivre, dans le silence de ces larmes, l'une des minutes les plus émouvantes de sa vie ...

Mardi, j'ai provoqué, d'accord avec Le Havre, une réunion plénière des gouverneurs de province et de la commission gouvernementale. Cette commission se compose de dix membres recrutés dans le Parlement : MM. le baron de Favereau, président du Sénat ; Ryckmans, sénateur d'Anvers ; Tibbaut, représentant et moi-même, pour les catholiques ; MM. Paul-Emile Janson. Franck, Eugène Hanssens et Masson, pour les libéraux ; MM. Wauters et Anseele, pour les socialistes (1). Mercredi prochain, nous aurons une nouvelle réunion, à laquelle assisteront également

le président et le procureur général à la Cour de cassation, en vue de réaliser l'unité d'action entre le pouvoir exécutif, représenté par les gouverneurs, le pouvoir judiciaire, le pouvoir législatif et le Comité National (**Note** : de Secours et d'Alimentation). Nous arrêterons, au cours de cette séance, les mesures d'ordre pour la période de transition, et préparerons le remplacement des « *Centrales* » allemandes (**Note**) par des « *Centrales* » belges. Les pouvoirs réguliers rentreront ainsi en scène dès la fin de l'occupation.

J'ai télégraphié au gouvernement du Havre pour lui dire que la population serait heureuse de voir la gendarmerie belge pénétrer dans la ville suivie de l'armée au moment où les soldats allemands se retireront par une autre issue. J'espère que ces vœux se réaliseront. »

(1) Voir le 24 octobre les renseignements donnés dans une réunion de parlementaires sur l'activité de cette commission.

Notes de Bernard GOORDEN.

Pour le système allemand de « **Zentrale** », voyez notamment « *Commerce et corruption* », chapitre 15 de 1916 de la traduction française du chapitre 22 (volume 2 : « *Commerce and corruption* ») des mémoires de Brand **Whitlock** intitulées ***Belgium under the German Occupation : A Personal Narrative*** (1919), qui ont fait l'objet d'une

traduction française sous le titre de ***La Belgique sous l'occupation allemande : mémoires du ministre d'Amérique à Bruxelles*** (1922) :

<http://idesetautres.be/upload/BRAND%20WHITLOCK%20BELGIQUE%20OCCUPATION%20ALLEMANDE%201916%20CHAPITRE%2015.pdf>